



Aux associations d'élus Aux groupes parlementaires

Bagnolet le 11 mai 2026

Madame, Monsieur,

Depuis fin 2023, le collectif pour l'école publique laïque, unit des organisations du monde laïque autour de la mise en valeur de l'école publique afin qu'elle redevienne la priorité du pays au profit de toute la jeunesse.

L'école publique doit être une cause commune prioritaire. Nous nous sommes unis dans ce collectif pour en convaincre les citoyens et citoyennes, maires, élus, organisations associatives, politiques, parlementaires. Le collectif pour l'école publique regroupe une vingtaine d'organisations non réunies depuis 1994, parmi lesquelles des syndicats (FSU, CGT, SUD), le réseau français des villes éducatrices, la FCPE, la ligue de l'enseignement, les mouvements étudiants et lycéens progressistes, de multiples associations comme la Fédération Nationale de la libre pensée, la Convergence des services publics, Solidarité laïque, les Francas...

Alors que les moyens alloués à l'école publique sont déjà insuffisants pour faire face aux besoins de la jeunesse, les perspectives démographiques sont désormais instrumentalisées pour imposer l'idée d'un affaiblissement inévitable du maillage scolaire public et de la réduction de l'offre d'enseignement pour toutes et tous sur le territoire. Le collectif pour l'école publique est porteur d'analyses et d'argumentaires étayés que nous souhaiterions pouvoir vous exposer.

- Maintien et développement d'un maillage d'écoles et établissements publics nécessaires aux populations et aux territoires.
- Répondre aux besoins concrets des élèves et de l'école : baisse du nombre d'élèves par classe, complétude des équipes pluridisciplinaires.
- Application des obligations de l'État vis à vis de l'école publique laïque.

Nous vous sollicitons afin de vous rencontrer et de vous les présenter.

Nous sommes unis pour rappeler notre volonté que soit réservé à l'école publique le bénéfice exclusif des fonds publics et nous avons élaboré des outils à destination des citoyen·nes et des élu·es afin d'y contribuer. Pour faire société, il faut grandir et apprendre ensemble. Aujourd'hui, l'enseignement privé sous contrat, financé à 75 % par l'argent public, profitant de l'absence de contrôles financiers, pédagogiques et de vie scolaire voire de connivences assumées, sépare les élèves.

L'École publique et laïque, elle, assure l'égal accès de toutes et tous aux mêmes enseignements sur l'ensemble du territoire ; concrétise partout les visées émancipatrices de l'École publique laïque par le choix des savoirs et de la raison pour participer à la construction de l'esprit critique et d'une pleine liberté de conscience ; crée les conditions de l'émancipation en protégeant de tout prosélytisme et en faisant cesser au sein de l'École publique laïque toutes les assignations (sociales, territoriales, culturelles, culturelles, genrées...). Cette école doit continuer à faire vivre ensemble toute la jeunesse grâce à son maillage fin du territoire. Elle doit redevenir la priorité absolue du pays et de l'État en recevant les moyens de l'exercice de ses missions auxquelles les associations, notamment de jeunesse et d'éducation populaire, comme les familles, sont associées.

Veuillez recevoir, madame, monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le collectif pour l'école publique
Gregory Frackowiak
gregory.frackowiak@snes.edu - 06 50 71 06 31